

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 333

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Démocratie Monte-Carlo

« Salut, Zette ! Tu sais, aujourd'hui, dans la Station c'est jour d'élection et je ne vais pas à l'école. On doit renouveler le Conseil de la station pour trois ans. Tu sais, les élections ici, c'est pas du tout la même chose que chez vous sur la Terre. Ici, les gens pensent que puisque tout le monde doit respecter les règles, tout le monde doit avoir la même chance de pouvoir aller discuter des règles au Conseil. Moi, je trouve ça normal. En tout cas notre système, il est bien plus simple que le vôtre et il est bien plus juste. On fait comme ça : tout le monde a droit à une « voix », même les enfants à partir de 8 ans. Pour voter, c'est facile : tu vas à un terminal d'information et tu enclenches le canal « Election ». Si tu estimes, toi, que tu es capable d'aller au Conseil,

alors tu notes ton nom au clavier et ton nom est mis en mémoire sur une liste. Si tu préfères mettre le nom de quelqu'un d'autre (moi je vote pour maman), alors tu notes son nom. Tu sais, ici à Station Colombus, presque tous les gens votent. Il y a des terminaux partout et c'est très facile. Ce soir, le canal sera fermé et je suis sûr qu'il y aura au moins 10 000 noms sur la liste. Alors la liste sera passée au programme Monte-Carlo et c'est le programme qui choisira au hasard les 150 noms de ceux qui siègeront au Conseil de la Station. Tu sais, au début, on notait les noms sur des fiches et le soir c'était les enfants qui tiraient les fiches dans un grand chapeau. Maintenant, c'est l'ordinateur, mais tout le monde est d'accord pour revenir à l'ancien système parce qu'après on faisait la fête. Tu vois, c'est le hasard qui décide et ça marche très bien. Sur Terre, les gens doivent raconter un tas de mensonges pour être élu dans

un Conseil. Ils promettent des tas de choses. Ici, ça n'est pas possible et c'est mieux comme ça. Bien sûr, il y a des gens qui ont été élus plusieurs fois au Conseil parce que beaucoup de gens avaient voté pour eux, mais c'est assez rare.

Dans les autres stations, ils font presque tous comme nous. Au début, beaucoup de gens ne voulaient pas de ce système et ils voulaient continuer comme sur Terre. Mais maintenant presque personne ne voudrait revenir en arrière, en tout cas moi je ne connais personne qui serait d'accord de faire comme vous sur Terre.

Tu devrais venir en vacances ici sur Colombus, cet automne. Ils ont agrandi la Station et nous avons maintenant un lac plein de poissons. Voilà, je t'embrasse beaucoup. Au revoir. Pierrot. »

Gil Stauffer

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Si la télévision...

Exécutions en Espagne.

Atterré, comme tout un chacun.

Content, comme tout un chacun, que la Suisse, que le camarade Graber, aient sinon rompu les relations diplomatiques avec l'Espagne, du moins rappelé notre ambassadeur « pour informations »...

Comme tout un chacun, à l'exception toutefois du « Nouvelliste valaisan », qui est pour la neutralité — beaucoup de « consciences » chez ces Messieurs du « Nouvelliste », quelques-uns même qui en ont deux, car enfin ils sont aussi pour l'exportation des armes.

Eprouvant beaucoup de sympathie pour les (jeunes) manifestants de Genève et de Zürich. Tout en me demandant dans quelle mesure de telles

manifestations ont une quelconque efficacité (les deux femmes, sauvées peut-être... ?) ou ne vont pas à fin contraire, puisque de nombreux « a-politiques » risquent de voir d'abord la violence, les dégâts inutiles (dont sont parfois victimes des innocents)...

Mais y a-t-il d'autres moyens ?

A ce sujet, si l'on mettait à contribution les moyens de communication de masse ? si l'on demandait un effort spécial à la Société suisse de radiodiffusion et de télévision ?

Que se passerait-il si la Télévision, la Radio (j'imagine que, dans leur immense majorité, les gens de la TV et de la Radio ont été également indignés) suspendaient pour un soir leurs émissions ? Ou les remplaçaient par des émissions consacrées à l'événement, avec participation de réfugiés (dans le cas particulier *espagnols*), qui viendraient expliquer ce qui s'est passé, exposer leur point de vue ? L'avantage serait que les jeu-

nes de chez nous, de plus en plus nombreux, qui trouvent notre société insupportable, se sentiraient moins isolés, abandonnés, sans moyen aucun (autres que les manifestations, avec inévitables violences à la clé) de se faire entendre, de crier ce qu'ils ont sur le cœur. Car enfin — j'excepte toujours ces Messieurs du « Nouvelliste » — nous sommes tous d'accord sur l'horreur de ce qui s'est passé en Espagne.

Ne pas s'en tenir à l'Espagne

Quant à la neutralité (en prenant au mot et en prenant au sérieux ce même « Nouvelliste »), on pourrait très bien ne pas s'en tenir à la seule Espagne. Je lis dans « Die Tat » (28 septembre) que, durant ces cinq dernières années, on a procédé en Pologne à l'exécution de 60 condamnés (pour « trahison », espionnage, meurtres « politiques ») ; qu'en Yougoslavie, selon des statistiques officielles, on procède pour les mêmes raisons à

« quelques douzaines. d'exécutions » chaque année (!) ; qu'en URSS... Or il n'y a pas de raisons de penser que les jeunes manifestants de ces jours derniers soient moins indignés par ces exécutions que par les exécutions espagnoles.

Un but à atteindre

Et — qui sait ? — on parviendrait peut-être même à gagner M. Luisier, Heurtebise et d'autres bons esprits à la cause, par exemple, de l'abolition de la peine de mort — laquelle a été supprimée par la Hollande en 1870, par la Norvège en 1902, la Suède en 1921, le Danemark en 1930... J. C.

PMI, pavés, même combat

Peu de bruit autour du postulat Honegger accepté par le Conseil des Etats lors de la dernière session des Chambres fédérales. Le député radical zurichois, entre autres directeur de la Chambre de

commerce de son canton, regrette l'enterrement de première classe fait à la Police mobile intercantonale (PMI) il y a quelques années. Selon lui, la Confédération, sans moyens d'intervention propres, serait dépassée par les événements. La preuve ? Kaiseraugst, le Jura...

Que voilà de mauvais exemples. L'occupation pacifique du terrain prévu pour une centrale nucléaire n'a évidemment pas fini de traumatiser le bourgeois helvétique. Face à cette « prise de position », à quoi aurait servi une intervention policière ? A restituer le terrain vague de Kaiseraugst à ses « légitimes » propriétaires ? Peut-être; mais en tout cas pas à ouvrir le débat sur la politique de l'énergie en Suisse.

Mensonges « a posteriori »

Le Jura ? Les incidents de Moutier ont montré une fois de plus que l'apparition de la police, spécialement de celle qui est affublée de son

clownesque équipement anti-émeute, est une incitation à la violence. Le tissu de mensonges mis au point par le gouvernement bernois pour justifier « a posteriori » le comportement de ses grenadiers n'y change rien.

Un langage unique

Que cherche alors le Conseil des Etats, et avec lui le conseiller fédéral Furgler qui a accepté le postulat ? Pour l'instant il ne s'agit, pour le Département de justice et police, que de fournir un rapport. Mais l'idée de la PMI n'est pas morte : la conférence des directeurs cantonaux de police doit en discuter. Les autorités politiques rejoignent ainsi certains extrémistes dont le mode d'expression privilégié passe par le pavé et le cocktail molotov. Pavés ou matraques, c'est le même langage, celui de la faiblesse. Etrange alliance.

Salazar, Franco et Me Regamey

M. Marcel Regamey, le fondateur de la Ligue vaudoise, est un des meilleurs critiques musicaux de la Suisse romande. Il publie dans « La Nation », son bimensuel, des chroniques artistiques d'une grande élévation de pensée.

Ses notices théologiques sont moins appréciables. Guide d'« Eglise et Liturgie », mouvement de la Renaissance protestante vaudoise, il ne résiste point à la tentation de donner la leçon aux papes qui, depuis la fin de Pie XII, sont réputés de la roupie de sous-marxiste. Il excelle à distinguer dans les adresses, bulles et autres encycliques, ce qui appartient à l'ordre et à la hiérarchie de ce qui ressortit à la charité et à l'amour de la créature. Pessimiste, il encourage, sans peut-être s'en apercevoir, la politique du pire : toute réforme sociale éloigne de

l'espoir en l'au-delà.

Vous souvient-il de ce gros livre noir d'Eugen Weber sur l'Action française, paru chez Stock en 1962 ? Au chapitre 27, l'auteur énumérait les deux amis étrangers de Charles Maurras, les seuls qui avaient réussi dans leur cadre : Regamey et Salazar. Las ! Salazar est mort dans son lit, léguant à son Portugal une monnaie non dévaluée avec laquelle on ne pouvait rien acheter, le développement national atteignant un niveau noir africain.

Un seul héritier

Reste le seul héritier, M. Marcel Regamey, avec son instrument intellectuel remarquable (certes plus proche de saint Thomas que de Karl Marx, mais c'est la même méthodologie) et son refus de jamais se tromper.

Allons, M. le Bâtonnier, comment pouvez-vous défendre le sénile Franco, dominé par sa police, quand il assassine légalement des jeunes

gens et sème le déluge après lui ? Il assassine légalement, selon la procédure « sumarismo », négation de toute légalité. Vous avez écrit un jour, parmi tant d'autres sages paroles, que le procédé compte plus que le principe. Comment pouvez-vous clamer en première page de « La Nation », que les juges militaires se sont convaincus de la culpabilité des jeunes jurassiens basques, alors que toutes les garanties judiciaires furent exclues ? Vous rendez-vous compte que vous justifiez en même temps les procès de Moscou, le légalisme antiséparatiste bernois, les verdicts de la Libération contre les Maurrassiens, toutes choses que vous abhorrez.

Charité

De grâce, retrouvez la charité qui éclaire l'intelligence et jouez-nous cette sonate de Mozart que vous aimez tant, sur le clavier que vous touchez si bien.